

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES - Attribution
d'avance sur subventions.**

==

RAPPORTEUR

Date de convocation :
16/01/18

Date d'affichage :
07/02/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 75

Nombre de Conseillers
votant : 74

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 22 JANVIER 2018 à 17h30

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, M. Philippe VIGNON, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Carole BERLEMONT, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-Claude LERTOURE suppléant de M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Hugues VAN MAELE représenté(e) par M. Christian MOIRET, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par M. Xavier BERTRAND, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par M. Gilles GILLET, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Christine LEDORAY représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, M. Jacques HERY représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Sylvie ROBERT

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Dans l'attente du vote du budget primitif 2018 qui sera soumis au Conseil au cours du premier trimestre 2018, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois est amenée à mandater, en fonction des besoins de trésorerie, une avance

sur la subvention allouée en 2018 à divers organismes devant faire face dès le mois de janvier au paiement de salaires et de charges sociales.

Sont proposées les avances sur subventions suivantes :

- | | |
|---|-----------|
| - Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois | 291 500 € |
| - Maison de l'Emploi et de la Formation du Saint-Quentinois | 225 400 € |

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'accorder les avances sur subventions détaillées ci-dessus, étant précisé que les crédits nécessaires et les ressources correspondantes feront l'objet d'une inscription dans le cadre du budget primitif 2018,

2°) d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de leur mandatement aux bénéficiaires, sous réserve que ceux-ci soient en conformité avec les dispositions en la matière.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 3 abstentions adopte le rapport présenté.

M. Claude VASSET ne prend pas part au vote.

Se sont abstenu(e)s : M. Christian HUGUET, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20180122-41601-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/18

Publication : 07/02/18

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

NOTE DE SYNTHÈSE

FINANCES – Attribution d'avances sur subventions

Le vote du budget étant prévu en mars 2018, la question du versement de subventions à certains organismes se pose.

Il s'agit de l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois et de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Saint-Quentinois. Ces deux organismes doivent verser des salaires et des charges sociales. Aussi, afin d'éviter tout problème de trésorerie, il est proposé de verser une avance.

Les montants sont :

- Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois : 291 500 €
- Maison de l'Emploi et de la Formation du Saint-Quentinois : 225 400 €

Ces sommes correspondent à 50 % de la subvention annuelle allouée au BP 2017.

Les crédits seront inscrits au BP 2018.

Sylvia DESSON, Directeur des Finances et de l'Achat Public